

ANNEE 2026

**SEANCE PUBLIQUE
DU 13 AVRIL 2026**

Délibération n°

2026014

Date de convocation : 09/04/2026

Date d'affichage : 20/04/2026

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 21

Pouvoirs : 2

Nombre de votants : 23

Vote : 23

Pour : 23 (dont 2 pouvoirs)

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 064-216401000-20260413-D_2026014-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BASSUSSARRY

L'an deux mille vingt-six, le 13 avril à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, située à la mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le maire, le jeudi 9 avril 2026, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Yannick BASSIER, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Philippe ENSALES, Bernard COMBES, M. Arnaud PAVLOVSKY, Christian GARRIGUES, Lucas MIRAMONT, François PERROY, Olivier PEREZ, Michel VARNIER, Christian PERNOT.

Mmes Emmanuelle DALLET, Fleur BEYRIS, Marie GRABET DIT BOUCHET, Valérie ETCHART, Guénael LE CAM, Nathalie HARAN, Carole NAZABAL, Karine GASSUAN, Sophie ANDRAULT, Fabienne ROMATET-GOOS.

Absent – e - s excusé e s : M. Jean-Baptiste HALTY (pouvoir à M. Yannick BASSIER), Mme Karine MONTEILLET (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS).

Secrétaire de séance : M. Arnaud PAVLOVSKY.

**OJ n°6 : ACHAT D'UN KILOMETRE POUR LA KORRIKA
2026**

Rapporteur : Mme Fleur BEYRIS, adjointe au Maire

La 24^{ème} édition de la course en faveur de l'euskara, la Korrika, s'est élancée de Tardets le jeudi 19 mars 2026, pour s'achever à Bilbao le dimanche 29 mars 2026, après avoir parcouru plus de 2000 kilomètres.

Elle est passée par Bayonne, Anglet, Biarritz le mardi 24 mars 2026.

La commune de Bassussarry souhaite soutenir cet évènement et s'associer à la valorisation de la langue Basque, grâce à l'achat du kilomètre 1495 qui s'est effectué sur la commune d'Anglet le mardi 24 mars 2026 à 23h00, pour un montant de 400€.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu les explications fournies,

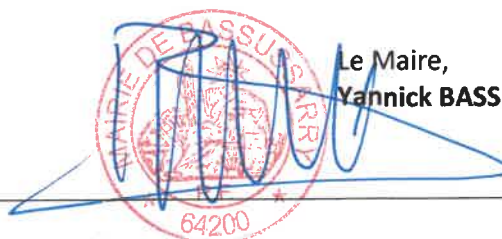
Après en avoir délibéré,

APPROUVE l'achat du kilomètre 1495 de la Korrika édition 2026, pour un montant de 400€.

AUTORISE Monsieur le Maire à engager les démarches permettant de faire aboutir cette démarche.

Fait à Bassussarry, le 13 avril 2026.

Le Maire,
Yannick BASSIER



Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le



ID : 064-216401000-20260413-D_2026014-DE